

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉMENT

À l'ouverture de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Clément, ce mardi 08 avril 2014 à 20h au lieu ordinaire des séances, Le Centre des loisirs, sous la présidence du maire Eric Blanchard sont présents les conseillers(ère) suivants :

Mesdames Christine Ouellet, Christiane Veilleux

Monsieur Jérôme Caron,

Line Caron, dg/sec-très. est aussi présente.

Absents : Les conseillers Francis April, Denis Roy et Luc Veilleux

Le quorum étant constaté, le maire souhaite la bienvenue et déclare ouverte la séance.

2014-051 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Christine Ouellet et il est résolu d'adopter l'ordre du jour présenté et il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉ

ADOPTION DU PROCES-VERBAL

ATTENDU QUE le procès-verbal reflète les délibérations du conseil;

ATTENDU QUE chaque élu a reçu le document et il est soumis pour approbation;

2014-052 Il est proposé par le conseiller Jérôme Caron et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 11 mars 2014 tel que rédigé.

ADOPTÉ

2014-053 APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et il est résolu d'autoriser le maire et la dg/ très. à payer les comptes totalisant 76 630.30\$.

ADOPTÉ

Je, Line Caron, certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour payer les charges ci-haut mentionnées.

Fait suite la lecture de la correspondance.

2014-054 FÊTE DE LA VIE 2014

ATTENDU QUE l'A.F.E.A.S. et la Fabrique organisent une fête dans notre municipalité pour souligner les nouveau-nés, les enfants préscolaire et primaire ainsi que les pères et mères;

Il est proposé par le conseiller Jérôme Caron et résolu que la municipalité met à la disposition du comité organisateur la salle de réception et la cuisine du Centre des loisirs pour tenir l'évènement « La Fête de la Vie » le 4 mai 2014.

ADOPTÉ

2014-055 ADHÉSION COALITION URGENCE RURALE

Il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et résolu que la municipalité de Saint-Clément adhère pour la prochaine année à la Coalition Urgence Rurale du Bas-St-Laurent. Le coût de la cotisation est de 100\$.

ADOPTÉ

DÉNEIGEMENT

2014-056 Mise-à-pied en déneigement

ATTENDU QUE le contrat de service entre la municipalité et le Ministère des transports du Québec pour les portions de la route 293, 8^e rang et le petit 8^e rang prend fin le 10 avril 2014;

ATTENDU QUE la période de mise en disponibilité se termine le 18 avril 2014;

Il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux. et résolu que la municipalité de Saint-Clément mette à pied le contremaître Jeannot Tremblay en-date du 19 avril 2014.

ADOPTÉ

2014-057 NOMINATION D'UN POMPIER

CONSIDÉRANT QUE la formation de pompier sera offerte à Rivière-du-Loup sur une période d'un an et demi;

CONSIDÉRANT QUE le directeur du service incendie M. Jacques Éric Mercier a fait du recrutement pour de la relève au sein du groupe et propose la candidature de Thomas April à titre de pompier volontaire;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par la conseillère Christine Ouellet et résolu que la municipalité de Saint-Clément accepte la candidature de Thomas April comme pompier volontaire de la municipalité et assiste à la formation obligatoire de Pompier 1.

ADOPTÉ

2014-058 ENTENTE EN MATÈRE DE FORMATION

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du protocole d'entente de services en matière de formation incendie avec la Ville de Rivière-du-Loup;

Il est proposé par le conseiller Jérôme Caron et résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer les documents relatifs à ladite entente entre la Ville de Rivière-du-Loup et la municipalité de Saint-Clément pour la formation Pompier 1.

ADOPTÉ

2014-059 MANDAT BIO-FLAMME

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de l'offre de service pour déposer un projet de chauffage aux granules au Centre des loisirs et au garage municipal par monsieur Harold Tremblay, ingénieur de l'entreprise Bio-Flamme;

Il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et unanimement résolu de retenir les services de BIO-Flamme pour préparer une demande d'aide financière au Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétique du Ministère des Ressources naturelles pour l'implantation d'un système de chauffage aux granules. Le coût est de 3 200 \$ (excluant les taxes) pour la rédaction, accompagnement et suivi. Les frais de déplacements seront chargés en sus.

ADOPTÉ

SOUMISSION ADOUCISSEUR

2014-060 ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la soumission de l'entreprise Magnor inc. pour la fourniture d'un remplacement de l'unité de traitement de la dureté de l'eau potable;

ATTENDU QU'une seule soumission a été reçue à la municipalité à la fin de la période d'appel d'offres le 24 mars 2014 par le système public SEAO;

À CET EFFET, Il est proposé par le conseiller Jérôme Caron et résolu que la municipalité de Saint-Clément accepte la soumission à l'entreprise Magnor division de Produits Magnus Ltée au montant de 91 617\$(excluant les taxes). Pour l'achat et la mise en service d'un adoucisseur d'eau potable.

(Sont exclus de la soumission déposée : le compresseur et les deux visites supplémentaires)

Que les travaux devront être terminés avant le 30 septembre 2014.

Que la présente dépense soit payée à même le programme de la taxe d'accise 2010-2013.

ADOPTÉ

2014-061 CLUB DES ROULEUX

ATTENDU QUE le conseil municipal a rencontré quelques représentants du Club des Rouleux pour discuter de la signalisation dans les sentiers dans la municipalité;

ATTENDU QUE le circuit passe dans plusieurs rangs de notre communauté (Ste-Anne, St-Joseph, St-Isidore, rang A, de la Station);

ATTENDU QUE la municipalité a déjà adopté un règlement no 157 pour la circulation sur ses chemins municipaux au 22 septembre 2005.;

ATTENDU QUE la municipalité n'a pas installée la signalisation obligatoire en bordure de ses chemins sur les parcours utilisés par les véhicules tout terrain;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Christiane Veilleux

Et résolu

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Clément, accepte de faire la pose et l'entretien des panneaux de signalisation fournis par le Club des Rouleurs.

ADOPTÉ

2014-062 MANDAT BPR Infrastructure

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Clément doit déposer au Ministère des Affaires municipales du Québec un plan d'action;

ATTENDU QUE la firme BPR était les professionnels pour la conception et la surveillance des travaux du projet d'assainissement des eaux usées de la municipalité de Saint-Clément en 2011;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Clément retienne les services de la Cie BPR-Infrastructure inc. Division municipal pour la conception d'un plan d'action dans le cadre du programme de recherche et d'élimination des raccordements inversés. Le coût pour le mandat en honoraires professionnels est de 2 500\$ maximum (excluant les taxes).

ADOPTÉ

2014-063 RÉNOVATION AU CENTRE DES LOISIRS

Les travaux sont terminés au Centre des loisirs avec une réception des travaux par l'architecte Daniel Dumont. Les membres du conseil désirent rencontrer l'entrepreneur et l'architecte pour les modifications apportées au contrat ainsi que les montants excédentaires.

Il est proposé par le conseiller Jérôme Caron. et résolu d'entériner la dépense de 74 992.36 \$ versé à l'entrepreneur Construction Laurian April inc. et de 2 159.46\$. à l'architecte Daniel Dumont pour les travaux réalisés au Centre des loisirs.

Le paiement a été effectué par virement à la Caisse Desjardins du Terroir basque étant donné que les montants devaient être déposés et encaissés avant le 31 mars 2014 pour l'acceptation du projet dans le programme fédéral Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire.

ADOPTÉ

Les rideaux de la scène du centre des loisirs ne sont pas conformes en matière de prévention en incendie. Nous sommes à faire les démarches pour régulariser la situation avec l'entreprise en nettoyage Magique de Rivière-du-Loup.

PROJET MFR DU KRTB

La date du lundi 14 avril 2014 a été retenue pour la présentation du projet d'entreprise des étudiants de la MFR du KRTB. Des représentants viendront expliquer aux élus l'entreprise ainsi que les besoins des étudiants dans la réalisation de leur projet.

2014-064 CONGRÈS ADMQ

IL est proposé par la conseillère Christine Ouellet et résolu que la municipalité de Saint-Clément autorise la dg/sec-trésorière à assister au congrès de l'ADMQ les 11-12-13 juin 2014 à Québec.

Que la municipalité accepte de payer l'inscription au montant de 499\$ plus taxes ainsi que les frais d'hébergements et autres frais inhérents à l'activité.

ADOPTÉ

2014-065 ACHAT D'UN ORDINATEUR ET LOGICIELS

CONSIDÉRANT QUE « Windos XP » termine son maintien de mise à jour le 8 avril 2014 et que les ordinateurs de la municipalité sont tous avec ce système d'exploitation;

CONSIDÉRANT QU'un des ordinateurs au bureau n'a pas la capacité de supporter le changement;

Pour ces motifs, Il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et résolu d'autoriser l'achat d'un ordinateur portable. Ainsi que les logiciels Windows Office. Une demande de soumission a été faite auprès de l'entreprise Martech de Saint-Arsène.

ADOPTÉ

2014-066 REPRÉSENTANTE À LA CULTURE

ATTENDU QUE la MRC des Basques possède une politique culturelle depuis 2014;

ATTENDU QUE chaque municipalité du territoire doit être représentée dans le cadre de son développement culturel;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Christiane Veilleux et résolu de déléguée madame Christine Ouellet comme conseillère culturelle de la municipalité de Saint-Clément auprès de la MRC des Basques.

ADOPTÉ

Des félicitations vont être adressées à monsieur Jean D'Amour pour son élection comme député de notre comté.

2014-067 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jérôme Caron et résolu de lever la séance à 20h50.

ADOPTÉ

Eric Blanchard, maire

Line Caron, dg/sec-très.